

Montreuil, le 28 juillet 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE CGT FINANCES PUBLIQUES DU 28 JUILLET 2015 SUR LES STAGES EN ENTREPRISES DES FUTURS AGENTS DU CONTROLE FISCAL

Dans une note interne en date du 29 juin 2015, l'administration des finances publiques prévoit pour la scolarité 2015-2016 la mise en place d'un stage obligatoire en entreprise pour les inspectrices et inspecteurs des finances publiques stagiaires affectés sur des missions liées au contrôle fiscal.

La note précise que : « La liste des entreprises volontaires pour accueillir les futurs vérificateurs et futures vérificatrices sera transmise par le MEDEF au service du contrôle fiscal, en administration centrale » !

Encore une fois, l'administration se met au service de l'entreprise puisque le MEDEF n'est pas n'importe quelle organisation ! Il s'agit de l'organisation du patronat et du capital financier .

Ce dispositif avait été brièvement expérimenté, il y a quelques années à l'ex Direction générale des Impôts, sans convaincre personne de son utilité.

Ce stage en entreprise doit se conclure par la confection « d'un rapport d'étonnement » par le stagiaire...(sic!)

Les stages en entreprises pour les futures vérificatrices et les futurs vérificateurs sont à relier à la « relation de confiance »* si chère aux ministres de Bercy et aux hauts fonctionnaires de l'administration des finances publiques, qui accompagne la fin des missions de contrôle de l'État et au cas particulier le contrôle fiscal.

A cet égard, la phrase appelant les responsables locaux de formation « à sensibiliser les stagiaires sur les bonnes attitudes de savoir-être et de courtoisie à adopter vis-à-vis des structures qui les accueilleront », outre le côté édifiant de l'opinion que la Direction Générale des Finances Publiques a de ses agents, est révélatrice de ce qu'un fonctionnaire « dérangerait » les entreprises dans lesquelles il se rend.

Une table ronde organisée fin juillet à l'Ecole Nationale des Finances Publiques afin de donner « une orientation » à ces stages comptait déjà des représentants du MEDEF.

La CGT Finances Publiques met en doute l'utilité de ce stage en entreprise. La désignation des entreprises accessibles par le MEDEF ne fait qu'accentuer le doute légitime sur les intentions réelles de la Direction Générale des Finances Publiques en matière de contrôle fiscal.

La CGT Finances Publiques ne peut s'empêcher de faire le lien avec le PACTE DE RESPONSABILITE passé par le gouvernement avec le MEDEF.

Sous prétexte de rendre le contrôle fiscal plus efficace et mieux proportionné, c'est en réalité le moyen pour le gouvernement dans le contexte anti fiscal actuel de satisfaire encore une fois les milieux d'affaires.

Avec le pacte de responsabilité, la DGFIP n'est plus au cœur de la République pour lutter contre la fraude fiscale et accroître les rentrées budgétaires !

*Relation de confiance :Expérimentation conduite actuellement par l'administration des finances publiques et certaines entreprises permettant à l'administration d'effectuer des sondages dans la comptabilité de l'entreprise avant la souscription des déclarations de résultats et l'exonérant ensuite de toute vérification de comptabilité ultérieure.